

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 47 (2020)

Martin Wrede

**Grandeur monarchique, héritage héroïque et sentiment
patriotique. Représenter le roi de France après Louis XIV**

DOI: 10.11588/fr.2020.1.86550

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

MARTIN WREDE

GRANDEUR MONARCHIQUE, HÉRITAGE HÉROÏQUE ET SENTIMENT PATRIOTIQUE

Représenter le roi de France après Louis XIV*

C'est peut-être vrai: Louis XIV fut le »plus grand roi du monde«. Du moins fut-il le plus grand roi de France. En tout cas, et c'est bien connu, on lui avait déjà accordé cette épithète de son vivant¹. Et de toute évidence: Louis XIV avait laissé sa marque. La fonction royale en France fut moulée par lui, pour lui, par et pour sa »grandeur«, sa »gloire«. Ceci au point qu'il put occuper le trône, en quelque sorte, au-delà de son trépas: en fait, il reste *le* roi de France par excellence, emblématique, en principe jusqu'à nos jours. C'est l'image qu'il a laissée, c'est l'imaginaire qu'il a créé, et qui a survécu – de manière évidente, au moins jusqu'au général de Gaulle, qui, en tant que président de la République, fut maintes fois caricaturé sous les traits de son illustre »prédécesseur«².

L'épithète, d'ailleurs, évolua après la mort de l'intéressé: c'est depuis »Louis le Grand«, proclamé par les historiographes du Grand Siècle lui-même, que l'on arriva par la suite au »Grand Roi« tout court. Car sa grandeur, aux yeux des générations suivantes, fut sans conteste, sans rival et sans exemple. Elle lui donnait un rang à part. Et elle marquait toute la différence par rapport à ses successeurs. D'ailleurs, ni Louis XV ni Louis XVI ne se faisaient la moindre illusion sur cet état des choses³.

On a souvent évoqué la descente aux enfers et l'impopularité de Louis XV, la bonhomie maladroite de Louis XVI, les comparaisons peu avantageuses avec leur grand prédécesseur⁴. Tout cela est connu. Notre approche cherche d'abord à démontrer et à illustrer d'une façon très précise les défaillances des derniers Bourbons dans un

* Mes remerciements vont à Laurent Bourquin, Bernard Hours, Alain Lemaître et Nicolas Le Roux pour relectures et commentaires.

1 Lucien BÉLY, *Louis XIV. Le plus grand roi du monde*, Paris 2005, p. 3–5.

2 Mathieu DA VINHA et al. (dir.), *Louis XIV, l'image et le mythe*, Rennes 2014 (voir notamment la cinquième partie). Quant à Louis XIV dans l'imaginaire politique des années de Gaulle voir Anne-Élisabeth SPICA, *Le Grand Siècle et le grand homme: de Gaulle et le XVII^e siècle*, dans: *Littératures classiques* 76 (2011), p. 41–51; Laurent MARTIN, *De Gaulle et le Canard enchaîné: je t'admire, moi non plus*, dans: *Sociétés et représentations* 36 (2013), p. 109–124. Voir également André RIBAUD [Roger Fressoz], *La cour. Chronique du royaume [1961]*, Paris 1990.

3 Nicole FERRIER-CARVERVIERÈRE, *Le Grand Roi à l'aube des Lumières, 1715–1751*, Paris 1985; N. R. JOHNSON, *Louis XIV and the Age of Enlightenment. The Myth of the Sun King from 1715 to 1789*, Oxford 1978.

4 Jens-Ivo ENGELS, *Königsbilder. Sprechen, Singen und Schreiben über den französischen König in der ersten Hälfte des achtzehnten Jahrhunderts*, Bonn 2000; Robert DARNTON, *Le diable dans un bénitier. L'art de la calomnie en France, 1650–1800*, Paris 2010; Thomas E. KAISER, *The Drama of Charles Edward Stuart. Jacobite Propaganda, and French Political Protest, 1745–1750*, dans: *Eighteenth Century Studies* 30 (1997), p. 365–381.

domaine que l'on associe bien volontiers au métier de roi: la guerre. Domaine, d'ailleurs, dans lequel le »Grand Roi« semble avoir excellé à merveille. Ensuite, nous verrons quelles furent les stratégies utilisées par Louis XV et par Louis XVI pour se démarquer de l'image de Louis XIV. Étant donné que ces stratégies ne connurent pas le succès que l'on escomptait – comme l'indiquent les événements de 1789 –, nous chercherons à dégager les causes de leur échec en nous appuyant sur quelques exemples, notamment iconographiques. Il nous faudra développer quelques idées sur la nature de cette »grandeur« monarchique qui occupa tant les esprits du XVIII^e siècle, sur sa relation avec un héritage héroïque louisquatorzien en évolution et avec les impératifs de la performance du monarque à un siècle qui fut non seulement celui des Lumières mais aussi celui de l'institutionnalisation de l'État et de l'émergence de la nation.

I

À cette fin, il convient de commencer par un mensonge. Ou plutôt, de façon moins polémique, de commencer par l'analyse d'une représentation de la grandeur monarchique, qui, si elle ne fut pas mensongère, fut hautement imaginaire, et peu soucieuse de la vérité historique: il s'agit d'une image de la bataille de Cassel, en Flandre, le 11 avril 1677, en pleine guerre de Hollande [ill. 1].

C'est la peinture murale de l'ancien réfectoire de l'hôtel royal des Invalides. Au premier plan, au milieu à droite, on reconnaît Louis XIV, à cheval, en armure, le bâton de commandement à la main. Dans la mêlée, c'est lui, visiblement, qui mène ses troupes à la victoire. Ce tableau, au premier abord, n'a rien d'extraordinaire. Il fait partie de l'interminable série de représentations des victoires du roi qui, pendant la guerre de Dévolution puis celle de Hollande, marquèrent la première moitié du règne. Et nous sommes dans le genre classique de la représentation du roi-vainqueur, conquérant, normalement à cheval, tenant à la main le sabre ou le bâton de commandement. Une tradition, d'ailleurs, si nous suivons les travaux de Friedrich Polleroß, qui fut largement utilisée sinon inventée, par les Habsbourg d'Espagne⁵.

Or nous savons que Louis XIV, si »espagnol«, peut-être, qu'il fût, n'assuma jamais un vrai commandement suprême, qu'il se borna à assister aux événements, à encourager et à inspirer soldats et officiers. En fait, le roi présidait aux délibérations des états-majors, ralliait normalement l'opinion de celui de ses maréchaux qui assurait le commandement effectif. La raison d'État, d'ailleurs, l'empêchait de se lancer dans la mêlée. La vie du souverain était trop précieuse pour être mise en péril. Louis XIV, bien entendu, ne manquait ni de connaissance de la chose militaire, ni de courage personnel. Il savait retravailler l'organisation de l'armée, exercer les troupes et mépriser

5 Peter BURKE, *Le roi comme héros populaire: seizième à dix-huitième siècles*, dans: *History of European Ideas* 3 (1982), p. 267–271, ici p. 268. Voir l'exemple de l'histoire métallique: Médailles sur les principaux événements du règne de Louis le Grand avec des explications historiques. Par l'Académie Royale des Médailles et des Inscriptions, Paris 1702. Pour la tradition iconographique, héroïque et hippique des Habsbourg, voir Friedrich POLLEROS, »Teatro della Gloria Austriaca«. Das Reiterporträt als Herrschaftszeichen der Casa de Austria, dans: Alexandra Merle, Éric Leroy du Cardonnoy (dir.), *Les Habsbourg en Europe. Circulations, échanges, regards croisés*, Reims 2018, p. 79–92.

avec ostentation les boulets ennemis. Mais néanmoins, il n'était ni roi-connétable, ni roi-soldat. Les centaines de tableaux qui le montrent en vainqueur font preuve d'une connétablie imaginée⁶.

Quel est donc l'intérêt de la peinture murale des Invalides représentant la bataille de Cassel par rapport à toutes les autres représentations qui, par centaines, évoquent les hauts faits d'armes imaginés du roi? Il réside dans le fait que Louis XIV était tout simplement absent de cette bataille. Il n'y était présent ni pour encourager ou inspirer les troupes, ni pour soutenir le commandant en chef. Celui-ci, d'ailleurs, était son frère cadet, Philippe d'Orléans, qui fut donc le vrai vainqueur. Le tableau le relègue à l'arrière-plan du combat, dans la brume. Le roi, irrité par les applaudissements qu'avait obtenus son frère, le relégua à l'arrière-plan de la guerre: la cour. Philippe d'Orléans lui avait fait ombrage, et cela n'allait pas se reproduire. Le duc n'obtint jamais plus l'occasion de réapparaître à la tête d'une armée⁷.

Même absent, le Grand Roi fut donc présent. Et si ce n'est pas par son corps physique, du moins l'est-ce par son corps politique. On voit ici de la manière la plus claire possible comment le corps politique du roi de France fut absorbé par le corps naturel de Louis XIV! Il s'agit là de l'expression la plus claire de l'idée que toute action émanait du souverain et que toute la gloire de ses armes lui appartenait seul. La gloire fut monopolisée par et pour le roi, et parfois fut quasiment confisquée⁸. À Cassel, Philippe d'Orléans en fit les frais. Il n'avait pas »travaillé pour le roi de Prusse«, mais bien pour celui de France et de Navarre; néanmoins, la récompense fut bien modeste.

La gloire qui faisait la grandeur de Louis XIV était donc avant tout militaire. Il y avait une place pour les arts et, bien entendu, pour la foi. Mais l'essentiel de sa grandeur reposait dans les armes. Et Louis XIV en était conscient. Dès son avènement, il voulut, comme plus tard Frédéric II de Prusse, se faire connaître par son épée. Dans les »Mémoires pour l'instruction du Dauphin«, il parla de la guerre comme

6 Joël CORNETTE, *Le roi de guerre. Essai sur la souveraineté dans la France du Grand Siècle* [1993], Paris 2000; Jean-Philippe CÉNAT, *Le roi stratège. Louis XIV et la direction de la guerre, 1661–1715*, Rennes 2010; Michèle FOGEL, *Roi de France. De Charles VIII à Louis XVI*, Paris 2014, p. 412–435; Gérard SABATIER, Margarita TORRIONE (dir.), *Louis XIV espagnol? Madrid et Versailles. Images et modèles*, Paris 2009; Martin WREDE, *Ludwig XIV. Der Kriegsherr aus Versailles*, Darmstadt 2015, p. 71–84.

7 Jérôme DELAPLANCHE, Joseph Parrocel et la peinture de bataille sous Louis XIV, dans: Frédéric LACAILLE (dir.), *Peintures murales aux Invalides. L'œuvre révélée de Joseph Parrocel*, Dijon 2005, p. 122–165; Michel HANOTAUX, Le programme iconographique du réfectoire, dans: *ibid.*, p. 166–231.

8 L'initiative de la confiscation de la victoire de Cassel doit, semble-t-il, revenir à Louvois: DELAPLANCHE, Joseph Parrocel (voir n. 7), p. 182. Pour la »héroïsation« de Louis XIV aux dépens de ses seconds, voir Thomas KIRCHNER, *Le héros épique. Peinture d'histoire et politique artistique dans la France du XVII^e siècle* [2001], Paris 2008, p. 79–90; Mark BANNISTER, »Crescit ut aspicitur«. Condé and the Reinterpretation of Heroism, 1650–1662, dans: Keith CAMERON (dir.), *Ethics and Politics in Seventeenth-Century France. Essays in Honour of Derek A. Watts*, Exeter 1996, p. 119–128. Voir pour le contexte intellectuel et artistique Édouard POMMIER, *Le portrait du pouvoir: de la norme à la réalité*, dans: Olivier BONFAIT, Anne-Lise DESMAS, Brigitte MARIN (dir.), *Les portraits du pouvoir*, Paris 2003, p. 3–17, ici p. 12–15. Voir aussi l'approche à la fois générale et détaillée de Yann LIGNEREUX, *Les rois imaginaires. Une histoire visuelle de la monarchie de Charles VIII à Louis XIV*, Rennes 2016, p. 257–269.

non seulement d'un droit, mais d'un devoir des princes. Et il réussit largement dans ce devoir, même si c'étaient d'autres qui maniaient son épée. Dans le système de Versailles, cela ne posait pas de problème. La machine de la glorification du roi, instaurée par Colbert, travaillait à merveille⁹.

Et ce fut précisément cette machine qui inventa »Louis le concret«, le vainqueur véritable, auteur de faits d'armes réels, représentés d'une façon réaliste. L'usage de l'allégorie était en recul, comme conséquence de la querelle qui opposa les Modernes aux Anciens. Il fallait donc montrer le plus grand roi du monde, bien au-dessus de César, d'Auguste ou d'Alexandre, d'une façon vraie, véridique, ou qui parût comme telle. Enfin, rien n'était beau que le vrai¹⁰.

Néanmoins, cette association plus qu'étroite entre le roi et les victoires concrètes, authentiques, pouvait générer deux risques: d'une part, il était vital de rendre crédible ce rôle militaire du roi héroïque, et, d'autre part, il fallait qu'il y eût victoire. Sans exploits, la propagande royale ne pouvait rien exploiter. Ce problème ne se présenta plus à Louis XIV, même si la seconde moitié de son règne devait être beaucoup moins glorieuse que la première et même si, après 1693, il ne se rendit plus sur les champs de bataille pour y faire valoir son autorité de façon personnelle. Son autorité était déjà bien posée et sa renommée acquise. La création de l'ordre de Saint-Louis fournissait un moyen efficace de relier l'armée – ses officiers – au souverain, de rendre présent l'absent. Cela vaut au moins dans un premier temps, avant que l'ordre ne tombât entre les mains du ministère de la guerre¹¹. En 1693, en tout cas, la »marque Louis XIV« était établie. Il était évident que l'on avait affaire au »plus grand roi du monde«, et l'on savait d'où venait cette grandeur. Pour ses successeurs, pourtant, la relation à la chose militaire allait poser problème: un problème qui s'associait aux déficits de la représentation et – finalement – de l'autorité royale¹².

II

Sur son lit de mort, le »Grand roi« l'avoua finalement: il avait »trop aimé la guerre«. Une opinion qui fut largement partagée par ses contemporains, le duc de Saint-Simon en tête¹³. Les leçons, notamment celles qui provenaient du dernier affrontement

- 9 Louis XIV, *Mémoires pour l'instruction du Dauphin*, éd. Pierre GOUBERT, Paris 1992, p. 105. Pour la bellicosité princière, voir Johannes BURKHARDT, *Die Friedlosigkeit der Frühen Neuzeit. Grundlegung einer Theorie der Bellizität Europas*, dans: *Zeitschrift für historische Forschung* 24 (1997), p. 509–574, pour la glorification de Louis XIV, voir surtout Peter BURKE, *Louis XIV. Les stratégies de la gloire*, Paris 1995 [angl. 1992]; Jean-Pierre LABATUT, *Louis XIV. Roi de gloire*, Paris 1984; Nicole FERRIER-CARVERIVIÈRE, *L'image de Louis XIV dans la littérature française de 1660 à 1715*, Paris 1981.
- 10 BURKE, *Louis XIV* (voir n. 9), p. 131–133; LIGNEREUX, *Les rois imaginaires* (voir n. 8), p. 276–277.
- 11 Pour la bureaucratisation du Saint-Louis, voir Martin WREDE, *Ohne Furcht und Tadel – für König und Vaterland. Frühneuzeitlicher Hochadel zwischen Familienehre, Ritterideal und Fürstendienst*, Ostfildern 2012, p. 284–288.
- 12 ID., *Des Königs Rock und der Rock des Königs. Monarch, Hof und Militär in Frankreich von Ludwig XIV. zu Ludwig XV.*, dans: ID. (dir.), *Die Inszenierung der heroischen Monarchie. Frühneuzeitliches Königtum zwischen ritterlichem Erbe und militärischer Herausforderung*, Munich 2014, p. 382–408.
- 13 Saint-Simon, *Mémoires*, éd. Yves COIRAULT, t. V, Paris 1985, p. 617–618. Versions différentes des

du règne, autour de la succession espagnole, avaient été amères. Le vieux roi apprit alors à adopter une vision différente de celle du jeune prince entreprenant et ambitieux des années 1660... Louis XIV laissait un royaume fort, mais son héritage restait néanmoins ambigu: avec des finances en désordre, une économie affaiblie et des relations avec les pays voisins assez tendues, le duc d'Orléans, durant sa régence, puis le jeune Louis XV, devenu majeur, durent se résoudre à une politique extérieure mesurée, destinée à éviter tout nouvel affrontement guerrier. Et le peuple en sut gré au jeune roi »pacifique«¹⁴.

En effet, la mise en scène du jeune Louis XV donnait bien volontiers dans le pacifisme. Le surnom de »Louis le Pacifique« fut développé et relayé à souhait. Il traçait une différence nette avec le bisaïeul belliqueux. Et il ne faut pas l'oublier: Louis XV avait reçu une éducation pour le moins influencée par l'esprit fénelonien. François de La Mothe-Fénelon, archevêque de Cambrai, avait été le précepteur de son père, le duc de Bourgogne, mort en 1711. Il avait prémuni son disciple, et à travers lui toute une génération, contre les excès guerriers dont s'étaient rendus coupables, à ses yeux, le vieux roi et la vieille cour¹⁵. Le précepteur de Louis XV, Fleury, n'était pas de la même trempe que Fénelon, mais il connaissait ses écrits, estimait ses enseignements et en fit usage pour son propre élève. On cita Louis XIV avec respect, bien sûr, devant l'enfant-roi. Or le modèle qu'on lui présentait fut Saint Louis: le pieux roi-justicier qui savait se battre, mais qui, en croisé, ne livrait bataille que pour la gloire de Dieu¹⁶.

L'éducation de Louis XV fut donc marquée par l'esprit de charité et de bienfaisance. Le jeune roi visitait régulièrement les maisons religieuses avec leurs fondations charitables. Il endossa donc, encore mineur, les habits du père du peuple. C'était là le but de ses précepteurs. Fénelon, après la découverte de sa critique du bellicisme louisquatorzien, fut banni de la cour. Ses maximes, néanmoins, allaient marquer fortement le XVIII^e siècle, jusque dans l'éducation du successeur du »Grand Roi«¹⁷.

Les maximes, adressées au jeune héros Télémaque dans ce roman qui porte son nom, n'étaient pas trop sophistiquées: »Heureux le peuple qui est conduit par un sage roi. [...] Heureux le roi qui fait le bonheur de tant de peuples, et qui trouve le sien dans la vertu«¹⁸. Elles incitaient à la vertu morale et chrétienne. Les valeurs chevaleresques ou militaires n'y avaient qu'une place limitée. Le roi de guerre recevait même un avertissement sérieux: »Un roi entièrement tourné à la guerre voudrait tou-

derniers mots de Louis XIV: Alexandre MARAL, *Les derniers jours de Louis XIV*, Paris 2014, p. 181; Joël CORNETTE, *La mort de Louis XIV. Apogée et crépuscule de la royauté. 1^{er} septembre 1715*, Paris 2015, p. 30.

14 Michel ANTOINE, *Louis XV*, Paris 1989, p. 248–255, 287–300.

15 Aurore CHÉRY, *Les Leszynski et l'image du roi bienfaisant. Un modèle pour la monarchie française?*, dans: *Les carnets du LARHRA* (2012/2), p. 55–71.

16 Bernard HOURS, *Louis XV. Un portrait*, Toulouse, Privat, 2009, p. 167; ANTOINE, *Louis XV* (voir n. 14), p. 66–79.

17 HOURS, *Louis XV* (voir n. 16), P. 79–83; Jacques LE BRUN, *L'éducation des princes selon Fénelon*, dans: Ran HALÉVI (dir.), *Le savoir du prince. Du Moyen Âge aux Lumières*, Paris, Fayard, 2002, p. 235–260.

18 Fénelon, *Les aventures de Télémaque*, dans: ID., *Œuvres*, éd. Jacques LE BRUN, t. II, Paris 1997, p. 1–326, ici p. 16–17.

jours la faire pour étendre sa domination et sa gloire propre: il ruinerait ses peuples¹⁹. Le roi et le peuple visés étaient clairement identifiables.

Néanmoins, l'ouvrage contenait un deuxième avertissement: pour Fénelon, n'était qu'un »demi-roi«²⁰ celui qui savait gouverner seulement dans la guerre. Mais n'en est-il pas de même pour le prince qui ne sait gouverner que dans la paix? Pour les contemporains de Louis XIV, un tel problème n'était pas d'actualité, mais pour ceux de Louis XV, il allait bel et bien se poser.

Depuis la fin des années 1730, des voix s'élevaient par rapport à la capacité du roi à régner. En effet, c'est le cardinal de Fleury qui était de fait Premier ministre et tenait les rênes du gouvernement royal. Le roi ne s'occupait guère des affaires courantes. Il ne s'investit non plus personnellement dans la guerre de la Succession de Pologne. Sa vie intime même était déjà la cible du public – fut-il encore un public curial et aristocratique²¹. On attendait autre chose de lui que de laisser faire »Monsieur le Cardinal« et d'assister depuis Versailles aux cours des événements.

Vint d'abord un certain désenchantement de la noblesse. Louis XV, sous l'emprise de Fleury, choisit de rester neutre dans le conflit qu'allait déclencher le roi de Prusse après la mort de l'empereur Charles VI. Il déclara vouloir »rester sur le mont Pagnote«. Il s'agissait là d'une petite colline près de Compiègne, où le roi aimait à chasser. Il voulait dire qu'il entendait rester chez lui, en quelque sorte les bras croisés, hors du conflit. Un courtisan lui lança la réplique cinglante: *Votre Majesté y aura froid, car vos aïeux n'y ont point bâti*²². En termes plus directs: les ancêtres du roi n'auraient jamais pris une décision aussi lamentable. Et finalement, en 1743, alors que le cardinal Fleury se mourait, un autre courtisan demanda au roi: *Mais qui va maintenant nous gouverner*²³? De telles remarques appartenaient encore au jeu de la cour, où tout le monde cherchait à se distinguer, par esprit et par candeur, mais elles traduisaient la frustration bien réelle éprouvée par une partie des élites à l'égard de la politique et du comportement personnel de Louis XV, désormais considéré comme »trop pacifique«. Et elles montrent la pression que les courtisans pouvaient exercer sur leur souverain^{23a}. En matière de pacifisme royal, la conjoncture avait changé.

Bien entendu, ce n'était pas encore l'abîme d'impopularité et de mépris dans lequel le roi allait sombrer plus tard. Louis XV était capable d'inverser totalement la courbe. Après la mort de Fleury, saisissant toutes les opportunités du moment, il s'était résolu à suivre désormais les pas du Grand Roi: gouverner seul, prendre les armes et asseoir

19 Ibid., p. 67.

20 Ibid.

21 René-Louis DE VOYER DE PAULMY, marquis d'Argenson, *Journal et mémoires du marquis d'Argenson*, éd. J. B. RATHÉRY, t. II, Paris, 1859, p. 225–226; ID., *Mémoires et journal inédit du marquis d'Argenson*. Publiés et annotés par le marquis d'Argenson, t. II, Paris 1857, p. 202–203. Voir ANTOINE, Louis XV (voir n. 14), p. 300–303.

22 Cité d'après *ibid.*, p. 301.

23 Cité d'après Leonhard HOROWSKI, *Die Belagerung des Thrones. Machtstrukturen und Karriere-mechanismen am Hof von Frankreich, 1661–1789*, Ostfildern 2012, p. 131.

23a Sous cet aspect, le titre allemand de l'ouvrage de Horowski (*ibid.*) paraît particulièrement bien choisi; sc. »Le trône assiégé«. La traduction française ne l'a pas maintenu: L. H., *Au cœur du palais. Pouvoir et carrières à la cour de France, 1661–1789*, Rennes 2019.

son autorité sur l'Europe²⁴. – Il prit le chemin des Flandres pour y faire ses premières armes. Avec bonheur, d'ailleurs: assistant au siège de Menin, il y fit son entrée le 7 mai 1744. Ensuite, en bon roi de guerre, il décida de se rendre sur le front du Rhin, le jugeant plus préoccupant. Mais il ne l'atteindra pas. Survint alors le fameux épisode de Metz: la maladie du roi – prétendument mortelle –, sa confession, où il reconnut ses péchés, répudia ses maîtresses et demanda publiquement pardon du «scandale de sa vie privée». Le pécheur repentant fut alors sauvé par la main de Dieu et les sujets se réconcilièrent avec leur roi, de nouveau »bien-aimé«²⁵.

L'année suivante, en revanche, le roi arriva non seulement sur le front, de nouveau en Flandres, mais sur un véritable champ de bataille. Et il y fut même vainqueur: à Fontenoy, le 11 mai 1745. Mais, contrairement à Louis XIV, même présent, il n'y était pas au premier plan. Nous devons à Pierre Lenfant un tableau très significatif de la bataille. Si celui-ci est ambigu au premier abord, il devient finalement assez clair. On y voit deux protagonistes: à gauche, le roi Louis XV, le souverain; à droite, découvert, vis-à-vis du monarque, le maréchal Maurice de Saxe, commandant en chef de l'armée. C'est grâce à ses dispositions que les forces françaises avaient obtenu la victoire sur leurs ennemis anglais. Pour nous, la main du commandement de Louis XV est du plus haut intérêt. Elle pointe vers Maurice de Saxe. Dans le langage pictural traditionnel, cela signifiait que le roi donnait un ordre, en l'occurrence à son maréchal. Or, en 1745, tout le monde savait que c'était Maurice de Saxe qui avait commandé et que Louis XV n'avait été qu'un spectateur attentif. Le roi l'avoua d'ailleurs de son plein gré, et le maréchal (en termes feutrés) ne lui donna pas tort²⁶. Les contemporains, tout au moins en partie, pouvaient donc comprendre que le roi désignait le vrai vainqueur. Une telle représentation dans le cadre de la guerre de Hollande n'aurait pas été imaginable. Et aussi imaginable aurait été, dans le contexte de Fontenoy

24 ANTOINE, Louis XV (voir n. 14), p. 353–354, Michèle FOGEL, Les cérémonies de l'information dans la France du XVI^e au XVIII^e siècle, Paris 1989, p. 248; ID., Roi de France (voir n. 6), p. 339–344.

25 Thomas KAISER, Louis »le Bien-Aimé« and the Rhetoric of the Royal Body, dans: Sara E. MELZER, Kathryn NORBERG (dir.), From the Royal to the Republican Body. Incorporating the Political in Seventeenth- and Eighteenth-Century France, Berkeley, Los Angeles, Londres 1998, p. 131–161.

26 ANTOINE, Louis XV (voir n. 14), 384–387. Voir le résumé de Maurice de Saxe: *Le Roi a marqué dans cette affaire [i. e. la bataille, M. W.] une fermeté d'âme et une tranquillité [sic] dignes d'éloge. Il ne m'a troublé dans mon opération par aucune inquiétude [...]*. Maurice de Saxe à inconnu, 12 mai 1745, dans: Charles Philippe d'Albert, duc de Luynes, Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV, éd. L. DUSSEUX, E. SOULIÉ, t. VII: 1743–1746, Paris 1861, p. 178–180. FOGEL, Roi de France (voir n. 6), p. 436–443, évoque d'une part des tensions entre le maréchal et le roi, d'autre part l'investissement approfondi de Louis XV dans les réflexions stratégiques et opérationnelles. – Pour la main et le bâton de commandement, voir Godehard JANZING, Le pouvoir en main. Le bâton de commandement dans l'image du souverain à l'aube des Temps modernes, dans: Thomas W. GAETGENS, Nicole HOCHNER (éd.), L'image du roi de François I^{er} à Louis XIV, Paris 2006, p. 245–280. Voir également la documentation de l'exposition à Versailles en 2008: Les batailles de Louis XV par Pierre Lenfant. URL: http://www.chateauversailles.fr/resources/pdf/fr/presse/cp_lenfant_fr.pdf [consulté le 16 juin 2016]. La lecture du tableau par Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Échec au roi. Irrespect, contestations et révoltes dans la France des Lumières, Paris 2015, p. 26–27, qui ne voit que la seule désignation du maréchal de Saxe, sous-estime la complexité.

en 1745, un tableau du genre »Cassel 1677«, revendiquant toute la gloire pour le monarque seul, faisant de lui un véritable chef de guerre, malgré les faits [voir ill. 1].

Pourtant, il ne faut pas sous-estimer l'implication du roi. Dans la bataille, il fit preuve de sang-froid. Il resta ferme au moment de la crise et donna l'exemple. Plus tard, l'un de ses successeurs indirects – Napoléon – fut pleinement conscient de l'importance de ce rôle du souverain et lui rendit hommage²⁷. Après la bataille, Louis XV fit preuve de pitié et de sollicitude pour les victimes, y compris celles dans les rangs ennemis. Il s'assura que l'on soignait au mieux les blessés des deux camps et présenta les morts au Dauphin pour lui montrer comment la charge d'un roi pouvait être lourde. Plus important encore: en faisant connaître et la sollicitude et les scrupules, il adoptait les valeurs des Lumières. Le roi de Fontenoy était un roi de guerre éclairé, et, en tant que tel, il allait jouir de respect et d'une popularité incontestable²⁸. Non seulement il avait assumé l'héritage héroïque de la fonction royale, mais il l'avait actualisé.

En 1745, le roi était donc à la hauteur non seulement de sa tâche, mais également de son temps. Il l'était d'autant plus qu'il continuait dans cette même veine: en 1746, il rejoignit ses troupes, assista aux sièges de Bruxelles et d'Anvers et prit possession de ces deux villes. En 1747, il fut présent à la bataille de Lawfeld²⁹. Désormais, la machine de la glorification royale donnait fortement dans le registre de la grandeur monarchique, traduit par l'héroïsme militaire. La fréquence des *Te Deum* devint plus importante que jamais; hymnes et chansons exaltaient la gloire d'un roi victorieux. Jens-Ivo Engels, pourtant, leur reconnaît un certain degré de stérilité et d'es-soufflement³⁰.

Et en tout cas, Louis XV tomba vite de ce piédestal. Trois ans plus tard, la paix d'Aix-la-Chapelle, qui mit fin aux hostilités, ne fut pas unanimement acclamée. »Bête comme la paix« était le slogan malveillant, brandi par une partie du public³¹. En fait, la France rendit à l'Autriche les pays qu'elle avait conquis. Louis XV déclara qu'il voulait faire la paix en roi et non en marchand, et donc qu'il n'avait pas besoin de telles conquêtes. Du point de vue politique, c'était une position sage et mesurée. Mais dans la discussion publique, la question fut posée: le sang versé avait-il coulé en vain? Le roi avait-il sacrifié la vie de ses sujets en les faisant »travailler pour le roi de Prusse«? L'expression date, bien sûr, de cette époque.

Il y eut l'épisode néfaste de l'expulsion hors de France du prince Charles Édouard Stuart, fils du prétendant au trône d'Angleterre, »Jacques III«. La tentative du prince de renverser la dynastie hanovrienne à travers un soulèvement de l'Écosse avait cruellement échouée et ses partisans devaient en faire les frais – les retombées poli-

27 ANTOINE, Louis XV (voir n. 14), p. 387.

28 Ibid., p. 380, 387; ENGELS, Königsbilder (voir n. 4), p. 202–203. Voir aussi Jean-Pierre BOIS, Fontenoy 1745. Louis XV, arbitre de l'Europe, 2^e éd, Paris 2012. Plus sceptique: Fadi EL HAGE, Le sabotage de la noblesse. Mythe et réalité d'une décadence, Paris 2019, p. 106–108.

29 ANTOINE, Louis XV (voir n. 14), p. 392, 398.

30 ENGELS, Königsbilder (voir n. 4), p. 203. Pour les *Te Deum*, voir FOGEL, Les cérémonies (voir n. 24), p. 257–266; ID., Célébrations de la monarchie et de la guerre. Les *Te Deum* de victoire en France de 1744 à 1783, dans: Paul VIALLANEIX, Jean EHRARD (dir.), La bataille, l'armée, la gloire, 1745–1871, t. I, Clermont-Ferrand 1985, p. 35–44.

31 ANTOINE, Louis XV (voir n. 14), p. 400–402.

tiques et économiques de la défaite allaient être lourdes. Les qualités politiques, militaires ou encore morales du prétendant n'étaient pas hors de doute. Mais, au moins, il s'était battu lui-même, en personne, il avait commandé sur place. Et en faisant preuve de valeur, il s'était révélé un digne rejeton d'Henri IV. Lors des négociations de la paix d'Aix-la-Chapelle, les Britanniques demandèrent son expulsion hors de France: pour contrer cette menace, ses soutiens français exploitèrent largement la popularité que le prince avait acquise par ses exploits écossais. Et ils ne manquèrent pas de formuler sur cette base un reproche au roi de France, lui aussi, bien sûr, rejeton d'Henri IV, mais dégénéré, prêt à lâcher son cousin, plus valeureux que lui, sous la pression des étrangers, mais sans nécessité véritable. – Relayé à maintes reprises, l'argument fit son effet: il marquait le début de la descente du roi aux enfers de l'impopularité et de l'irrespect³².

Louis XV ne fut plus jamais capable de regagner la confiance de son peuple ou, pour être plus exact, celle des milieux qui formaient alors l'opinion publique. Ses défaillances personnelles, réelles, en étaient en partie responsables – sa timidité bien connue, son goût du privé, sa vie sexuelle surtout. Mais sa performance en tant que chef de guerre après 1748 y était pour beaucoup: en fait, il s'agit plutôt d'une non-performance. Le roi ne se rendait que très rarement auprès de ses troupes et il ne fréquentait plus les champs de bataille. Il continuait, certes, de se faire représenter en harnois ou en armure, d'une façon que l'on peut qualifier d'héroïque, sinon de chevaleresque – comme dans le portrait de Carle Van Loo de 1751. Ceci, pourtant, se situait sur un plan assez symbolique, voir allégorique: le roi-chevalier en armure ne correspondait pas à la réalité, ne reflétait en rien la chose militaire contemporaine et ne répondait plus à l'esprit de l'époque, qui demandait action, service et vérité et exigeait leur représentation dans un sens de sobriété morale. Non seulement Louis XV ne s'y prêtait pas, mais ses choix représentatifs s'en écartaient assez clairement [voir ill. 3]³³.

Que Louis XV, le maître de Versailles, dans la réalité ne portât pas le harnois mais l'habit habillé allait de soi. Mais la réalité ne faisait guère meilleur effet. Étant donné les circonstances, c'est la tenue militaire qu'on lui demandait: admettre l'uniforme à la cour et le porter lui-même. À l'instar, d'une façon indirecte, du chevalier d'Arcq dans sa défense de la vocation militaire de la noblesse française, tel qu'il devenait de plus en plus courant de le faire dans les autres capitales européennes: *Que les Militaires ne paroissent à votre Cour, qu'avec l'habit qui les distingue du reste de vos sujets [...]. Pourquoi rougiroient-ils de le porter à vos yeux? Pourquoi rougiriez-vous de les en voir décorés*³⁴?

32 KAISER, *The Drama of Charles Edward Stuart* (voir n. 4); Arlette FARGE, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII^e siècle*, Paris 1992, p. 231–240.

33 Robert ROSENBLUM, *Transformations in Late Eighteenth Century Art*, 3^e éd., Princeton, N. J. 1970, p. 56. – On ne peut pas citer le portrait de Van Loo comme une continuation de l'imagerie héroïque représentée par le tableau des vainqueurs de Fontenoy. Cf. BEAUREPAIRE, *Échec au roi* (voir n. 26), p. 26.

34 Philippe-Auguste DE SAINTE-FOY, chevalier d'Arcq, *La noblesse militaire ou le patriote français*, s. l. 1756, p. 89–90. La tirade vise le luxe ostentatoire de l'aristocratie versaillaise qu'il fallait supprimer par le port de l'uniforme. Pour le prestige croissant de l'uniforme, voir Philip MANSEL, *Dressed to Rule. Royal and Court Costume from Louis XIV to Elizabeth II*, New Haven et al.

Mais après 1748, Louis XV n'apparut en uniforme, auprès de ses troupes, que très exceptionnellement. Il se contentait de passer quelques revues par an. Et après 1756, par temps de guerre donc, il resta loin des combats. De façon officielle, protocolaire, ceci était dû au fait qu'il ne représentait qu'une force auxiliaire de l'empereur François I^{er} – l'époux de l'impératrice-reine Marie-Thérèse, en réalité son »prince consort«³⁵ – et qu'il ne pouvait pas piétiner dans la souveraineté de celui-ci. Le roi ne surveilla ni un passage de la Weser, ni un siège de Minden, et il ne fit pas non plus son entrée dans Hanovre³⁶. D'un autre côté, après le triomphe de Hastenbeck, qui permit l'occupation passagère des terres électorales de Georges II d'Angleterre, les défaites se multiplièrent: Rossbach ... L'année 1759 devint l'*annus horribilis* de la couronne de France. Et Louis XV, si invisible fût-il dans la direction de la guerre aux yeux du public, dut en assumer la responsabilité ultime: la monarchie avait failli dans son rôle protecteur envers la nation. L'exemplarité héroïque du roi fut alors un lointain souvenir³⁷. Le fait que, dans l'intimité de son cabinet, dans son for privé, le roi travaillât les affaires du royaume de façon très sérieuse, consciencieuse, passait inaperçu. Pour un public de plus en plus malveillant, l'intimité du cabinet de Louis XV était associée aux seuls plaisirs sensuels. Une sorte de peine capitale fut donc prononcée et le monarque fut perçu comme un roi non seulement débauché mais fainéant. Le détachement dont il faisait preuve à l'égard de l'armée, du militaire et de l'uniforme y était pour beaucoup. Ignorant le problème, il ne trouvait pas de riposte³⁸. Et l'héritage héroïque du Grand Roi, finalement, ne fut assumé que par le fondateur de la »quatrième dynastie«.

III

L'avènement de Louis XVI, en 1774, marqua une rupture politique surtout par l'abandon de la réforme du chancelier Maupeou – le gouvernement royal, une fois de plus, fit marche arrière. Mais en même temps, le nouveau règne apporta une dose de renouveau pour la représentation du roi. Comme Louis XV, Louis XVI se vit confiné dans le modèle de la monarchie curiale de Versailles, telle qu'elle avait été créée par Louis XIV. Le cérémonial restait inchangé, et même si les décors avaient été rafraîchis, bâtiments et peintures rappelaient le passé. La démolition de l'escalier des ambassadeurs ne fit pas de Versailles le palais de Louis XV. La construction des Trianons aussi bien que les projets abandonnés pour le château principal soulignent plutôt qu'à Versailles les deux successeurs du Grand Roi se retrouvèrent dans un rôle qui

2005, p. 18–36, 57–62; ID., *Monarchy, Uniform and the Rise of the Frac*, dans: *Past and Present* 96 (1982), p. 103–132.

35 Barbara STOLLBERG-RILINGER, *Maria Theresia. Die Kaiserin in ihrer Zeit. Eine Biographie*, Munich 2017, p. 150–157. En Français voir l'essai biographique d'Elisabeth BADINTER, *Le pouvoir au féminin. Marie-Thérèse d'Autriche, 1717–1780. L'impératrice-reine*, Paris 2016, p. 160–161, 202–203.

36 HOURS, *Louis XV* (voir n. 16), p. 559.

37 Tim BLANNING, *The Culture of Power and the Power of Culture. Old Regime Europe 1660–1789*, Oxford 2002, p. 393, 402; EL HAGE, *Le sabotage* (voir n. 28), p. 103.

38 ANTOINE, *Louis XV* (voir n. 14), p. 426–429, 525–526; ENGELS, *Königsbilder* (voir n. 4), p. 188, 266–268; DARTON, *Le diable* (voir n. 4), p. 382–385, 494, 507.



Ill. 1: Joseph Parrocel (1646–1704), Bataille de Cassel, le 11 avril 1677. Peint en 1679–1680, Paris, Hôtel des Invalides – Musée de l'Armée/RMN: Même absent, le roi est présent. Un Louis XIV imaginaire mène ses troupes dans la mêlée. Le duc d'Orléans est relégué à l'arrière-fond.



Ill. 2: Pierre Lenfant, La bataille de Fontenoy, le 11 mai 1745, 1747. Musée national du château de Versailles/RMN: Louis XV, par la main de commandement, semble indiquer le vrai vainqueur de la journée. Le roi apparaît comme un roi de guerre éclairé.



Ill. 3: Carle Van Loo, Louis XV en armure, 1751. Musée national du château de Versailles/RMN: La représentation du roi en armure n'est désormais qu'une abstraction du chef de guerre, aussi éloigné de la chose militaire que du service de l'état.



Ill. 4: Philibert-Louis Debucourt (1755–1832), Louis XVI distribuant des aumônes, 1785. Musée national du château de Versailles/RMN: Roi bienfaisant: Louis XVI, habillé de manière simple mais rendu reconnaissable par un manteau rouge, entre dans une grange pour distribuer des aumônes.



Ill. 5: Nicolas-André Monsiau, Louis XVI donnant ses instructions au capitaine La Pérouse, 1817. Musée national du château de Versailles/RMN: Commandité sous la Restauration, le tableau rend hommage à Louis XVI comme roi-géographe, mais révèle l'anachronisme de sa cour: le roi et le duc de Castries ont beau arborer le «Saint-Louis», que porte aussi le capitaine La Pérouse. Le contraste entre habits habillés et uniforme reste frappant.



Ill. 6: François Carteaux, Louis XVI équestre, dit en roi-citoyen, 1791. Musée national du château de Versailles/RMN: Le plus ambitionné et dernier des rares portraits équestres de Louis XVI. Tardivement le roi cherche à s'associer à la gloire militaire et – en portant la cocarde tricolore – aux valeurs révolutionnaires. Dans cette logique, pourtant, il n'aurait pas dû choisir l'uniforme rouge du maréchal de France mais la tenue bleue des Gardes nationales.

non seulement était difficile à remplir mais aussi dans un cadre qui ne correspondait plus tellement à l'esprit du siècle³⁹. Quant à celui-ci, il ne faut pas sous-estimer non plus le poids de l'héritage sacré de la monarchie française, sa base spirituelle, qui, vis-à-vis des Lumières, commençait à poser problème. Le roi de France n'adoptait pas la posture du «despote éclairé», «premier serviteur de l'État». Ce fut Louis XVIII, bien plus tard – et bien trop tard –, qui en vit l'intérêt, en se prêtant à la représentation du roi à la table de travail.

Mais Louis XVI avait déjà bien compris qu'il lui fallait une stratégie représentative nouvelle, cohérente, capable de le sortir de l'ombre de ses deux prédécesseurs. Il ne la trouva ni dans le service ni dans le soutien des Lumières mais dans la bienfaisance publique et dans la modestie ostentatoire. Bienfaisance et modestie étaient destinées à composer sa «marque», à le démarquer, donc, et du feu roi et du Grand Roi. Elles avaient l'avantage – contrairement au despotisme éclairé – de s'associer à la sacralité de la monarchie⁴⁰. En agissant ainsi, comme le démontrent les travaux d'Aurore Chéry, il suivait les pas d'un autre roi et proche parent: ceux de Stanislas Leszczyński, ancien roi de Pologne, beau-père de Louis XV, qui avait hérité de la Lorraine en 1737 grâce au marchandage diplomatique européen qui devait régler non seulement la succession polonaise mais aussi celle de la maison d'Autriche. Pour se faire accepter par les élites et par la population de son nouveau duché, il adopta une stratégie de bienfaisance. Il le fit aussi par conviction, car il avait consciencieusement appris et adopté les maximes de Fénelon⁴¹. Le succès lui donna raison, et son exemple fut important pour son petit-fils, le dauphin de Louis XV, et à travers lui pour son arrière-petit-fils, le futur Louis XVI⁴².

Celui-ci s'inspira donc de Stanislas Leszczyński, mais il invoqua plutôt Henri IV de France: pas le «Vert galant», bien entendu, ni le chef de guerre, mais, bien sûr, le «bon roi» et la «poule au pot». Louis XVI, fort de ses convictions personnelles, ne donnait pas dans le registre du roi de guerre. Il se fit représenter simple, affable, s'api-

39 Alexandre MARAL, *Le roi, la cour et Versailles. Le coup d'éclat permanent, 1682–1789*, Paris 2013, p. 26–28, 40, 392–397 (aménagement et projets); Bernard HOURS, *Louis XV et sa cour. Le roi, l'étiquette et le courtisan*, Paris 2002, p. 127–130; Hamish M. SCOTT, «The Problem of Enlightened Absolutism», *id.* (dir.), *Enlightened Absolutism. Land and Reformers in Later Eighteenth-Century Europe*, Ann Arbor 1990, p. 30–32. – On peut voir dans l'édit de tolérance de 1787 une mesure visant à s'inscrire dans le courant d'un «despotisme [i. e. absolutisme] éclairé», mais qui n'arriva pas à affermir réputation et image de la monarchie. Barbara DE NEGRONI, *Intolérances. Catholiques et protestants en France, 1560–1787*, Paris 1996, p. 212–214.

40 Ronald G. ASCH, *Sacral Kingship between Disenchantment and Re-Enchantment. The French and English Monarchies 1587–1688*, New York 2014, p. 159–163; EL HAGE, *Le sabotage* (voir n. 28), p. 112–113. Cf. sur le fond Monique COTTRET, *Jansénismes et Lumières. Pour un autre XVIII^e siècle*, Paris 1998, p. 155–173; David BELL, *The Cult of the Nation in France. Inventing Nationalism, 1680–1800*, Cambridge, Mass., Londres 2001, p. 27–32, et surtout Dale K. VAN KLEY, *Les origines religieuses de la Révolution française, 1560–1791*, Paris 2002 (orig. angl. 1996). Pour la mise en scène de Louis XVIII voir Martin WREDE, *Le portrait du roi restauré ou la fabrication de Louis XVIII*, dans: *RHMC* 53/2 (2006), p. 112–138.

41 Aurore CHÉRY, *Louis XVI ou le nouvel Henri IV*, dans: *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles. Articles et études*, mis en ligne le 16 septembre 2010. URL: <http://crcv.revues.org/10466> [consulté le 8/6/2016]; EAD., *Les Leszczyński et l'image du roi bienfaisant* (voir n. 15).

42 *Ibid.*, p. 70. Il paraît même que celui-ci, sur le plan personnel et moral, fut élevé comme un contre-exemple à Louis XV.

toyant des misérables et leur portant l'aumône, un *exemplum virtutis* accompli. Tel le montre un tableau de 1784, de Philibert-Louis Debucourt, bien en phase avec son temps. Le roi, vêtu d'une manière assez sobre, entre dans une grange pour soutenir une famille dans le besoin. Le tableau avait fait l'objet de négociations intenses entre l'artiste et la cour, car le roi insistait sur une représentation plutôt modeste⁴³. Il y avait donc bonté, modestie, certes, et, par conséquent, il y avait popularité. Mais l'autorité faisait défaut et la grandeur était loin. Dans un siècle qui était imbu du culte des grands hommes, ceci, à la longue, devait poser problème. Et, finalement, la »glorification« modeste ne visait pas tellement le roi, mais plutôt l'homme – l'homme privé. La monarchie, au fond, n'en profita guère [voir ill. 4].

IV

En fait, le »grand homme« des Lumières fut un concept nouveau. Il était l'héritier de l'»homme illustre« baroque, mais il s'en distinguait. Le grand homme, dans la théorie, n'avait pas besoin de naissance, mais seulement de talents: il était capable de s'élever lui-même, grâce à son »génie«. Et, ce qui était davantage rénovateur, les hauts faits du grand homme n'étaient pas obligatoirement des faits d'armes. Les arts et les lettres notamment y pouvaient trouver leur compte. Pour Voltaire, de façon explicite, le grand homme et le héros n'étaient pas du même bord⁴⁴. Force est, pourtant, de constater que les grands hommes de l'histoire qui étaient présents dans l'espace public restaient bien souvent de naissance illustre et que l'on continuait à trouver parmi eux bon nombre d'hommes de guerre. On y trouvait même une toute nouvelle catégorie d'hommes de guerre: ceux qui, glorieusement, étaient »morts pour la patrie«, élevés par leur sacrifice.

L'exaltation du sacrifice en général, de la mort pour la patrie en particulier, fut internationale⁴⁵. L'Angleterre la connut peut-être la première avec la représentation emblématique de la mort du général Wolfe sur les plaines d'Abraham, dans la bataille devant Québec en 1759. Le tableau de Benjamin West eut un succès immédiat et remarquable. La France adopta elle aussi cette vision du *dulce et decorum est*. L'adversaire de Wolfe, le marquis Louis-Joseph de Montcalm, fut mortellement blessé lors du même combat. Il eut également droit à une belle carrière posthume: bon nombre d'estampes en font preuve [ill. 5]. Le fait qu'il ait perdu non seulement la vie mais aussi la bataille et donc le Canada n'entra pas dans la réflexion publique: c'était la mort sacrificielle pour la patrie qui l'emportait sur toute autre considération⁴⁶. Un

43 CHÉRY, Louis XVI ou le nouvel Henri IV (voir n. 41). Cf. ROSENBLUM, Transformations (voir n. 33), p. 50–106, pour le fond et particulièrement p. 102, pour une reprise de l'imagerie sous la Restauration.

44 Thomas W. GAEHTGENS, Gregor WEDEKIND (dir.), Le culte des grands hommes, 1750–1850, Paris 2009, voir notamment la contribution de Thomas W. GAEHTGENS, Du Parnasse au Panthéon: la représentation des »hommes illustres« et des »grands hommes« dans la France du XVIII^e siècle, p. 135–171, ici p. 136.

45 ROSENBLUM, Transformations (voir n. 33), p. 61–78.

46 Renate PROCHNO, Nationalism in British Eighteenth-Century Painting: Sir Joshua Reynolds and Benjamin West, dans: Studies in the History of Art. Symposium Papers 13 (1991), p. 27–47. Des représentations de Montcalm, mourant sur le champ de bataille des plaines d'Abraham, font directement écho au tableau de West. Voir dans la National Gallery of Canada: URL

autre exemple, moins illustre, est celui du lieutenant de Jumonville, tué dans la *wilderness* américaine en 1754 déjà par un détachement britannique commandé par un certain George Washington. Une violation flagrante du traité de paix en vigueur. Ou encore le massacre du chevalier d'Assas, lieutenant dans l'armée d'Allemagne, qui, en 1760 lors de la bataille de Kloster Kamp, aurait donné l'alerte au prix de sa propre vie. Héroïsme, gloire militaire et grandeur par dévouement patriotique furent désormais à portée du commun des mortels, ou, du moins, d'officiers subalternes⁴⁷.

Le concept du grand homme était intimement lié à celui de la nation dont il était issu. Il se distinguait par le service de la patrie, et éventuellement, comme nous l'avons évoqué, par son sacrifice pour elle. Ses œuvres étaient donc d'une utilité publique éminente, et la naissance – en principe – n'entraînait rien en ligne de compte. Par conséquent, le culte des grands hommes s'inscrivait dans le culte de la nation et il contribuait largement à l'épanouissement de celui-ci. La célébration des grands hommes permettait à la nation de se reconnaître, voire de s'exalter elle-même⁴⁸.

A priori, tout cela ne représentait pas une menace pour la monarchie. Le fait que l'on pût trouver désormais la grandeur dans des domaines non guerriers aurait pu profiter à la représentation de monarques qui, personnellement, étaient très peu portés vers le métier des armes. Constat qui vaut davantage encore pour Louis XVI que pour Louis XV. Le roi pouvait arguer que les grands hommes se multipliaient sous son égide, que c'était lui qui les avait choisis, encouragés, peut-être même inspirés, et fait travailler. Ils avaient, de toute évidence, non seulement servi la patrie mais aussi le trône et contribué à la gloire et à la puissance de celui qui l'occupait. À part cela, bon nombre de grands hommes du passé avaient porté une couronne: la collection d'Antoine-François Sergent, «Portraits des grands hommes, femmes illustres et sujets mémorables de France», parue en 1786, ne comportait pas moins de 96 entrées, dont 30 rois et reines. En principe, cela était également susceptible de contribuer à l'éclat de la monarchie. Louis XV et Louis XVI s'étaient donc décidés sans trop d'hésitation à soutenir le culte des grands hommes, notamment en subventionnant l'impression de «galeries» ou l'érection de statues⁴⁹.

Néanmoins, ils n'y trouvaient pas leur compte: l'ouvrage de Sergent ainsi que beaucoup d'autres restaient plutôt traditionnels dans leurs choix des grands et des

<http://www.gallery.ca/en/see/collections/artwork.php?mkey=365> [10/01/2013]. L'ébauche de François-Louis-Joseph Watteau date de 1783. Elle fut commanditée par le directeur général des bâtiments du roi, le marquis d'Angiviller. Plusieurs gravures existent. Voir au Canadian War Museum: URL: <http://www.warmuseum.ca/cwm/education/toolkit/images/battleground/art/19940056-004.jpg> [10/01/2013] (Beaverbrook Collection of War Art CWM19940056-004). Pour la réputation posthume de Montcalm, voir Laurent VEYSSIÈRE, L'honneur de Montcalm (1757-1761), dans: ID., Bertrand FONCK (dir.), La fin de la Nouvelle France, Paris 2013, p. 143-163; Jean-Pierre POUSSOU, Les débats entre historiens à propos de Montcalm, de Wolfe et de la victoire anglaise pendant la guerre de Sept Ans, dans: Laurent VEYSSIÈRE, Bertrand FONCK (dir.), La guerre de Sept Ans en Nouvelle France, Paris 2011, p. 23-48.

47 BELL, *The Cult of the Nation* (voir n. 40), p. 119; EL HAGE, *Le sabordage* (voir n. 28), p. 160-161, 179.

48 *Ibid.*, p. 78, 119; Edmond DZIEMBOWSKI, *Un nouveau patriotisme français, 1750-1770. La France face à la puissance anglaise à l'époque de la guerre de Sept Ans*, Oxford 1998; Jean-Claude BONNET, *Naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris 1998.

49 BELL, *The Cult of the Nation* (voir n. 40), p. 117; DZIEMBOWSKI, *Patriotisme* (voir n. 48), p. 444-445.

grandeurs invoqués. Ceci confortait la place des capitaines et guerriers. Et non par hasard: le comte d'Angiviller, nouveau directeur des Bâtiments sous Louis XVI, par méfiance aux idéaux des Lumières, cherchait à revenir aux »hommes illustres« et à l'idéal de l'héroïsme. Le gouvernement de Louis XVI continuait donc d'exalter un monde auquel – sur deux niveaux – le roi ne participait pas⁵⁰: non seulement ne il ne pouvait prétendre à la grandeur personnelle, mais il était également incapable d'incarner l'héroïsme traditionnel.

Le danger résidait dans un manque de rayonnement du roi régnant – par rapport à ses prédécesseurs, mais aussi par rapport aux sujets et contemporains: ni Louis XV ni Louis XVI n'étaient des grands hommes et ils ne prétendaient pas l'être. Louis XIV, auquel on avait pardonné ou plutôt dont on avait oublié sinon les guerres, du moins leurs malheurs, fut considéré sans aucun doute comme un grand homme; Henri IV peut-être davantage⁵¹. Louis XVI, actuel et concret, dans sa logique de la modestie ostentatoire, refusa d'être inclus dans l'une des »galeries des grands hommes«. Son attitude modeste devint publique – comme c'était bien l'intention. Elle arrivait à susciter la sympathie et donc à contribuer à sa popularité. Mais la question ne tardait pas à s'élever: Si le roi n'était pas grand, pourquoi était-il donc roi? »Tes sujets valeureux méritent un roi qui les surpasse«⁵². Ce défi avait déjà été formulé à l'encontre de Louis XV. Les »deux corps« étaient donc de nouveau scindés: l'homme physique, occupant le trône, et l'idée du souverain, incarnant patrie et nation.

L'évidence nationale était peut-être encore plus dangereuse: Louis XV, dans son fameux discours de la Flagellation de 1766, destiné à intimider les parlementaires parisiens rebelles, déclara que »la nation ne [faisait] pas corps en France« et qu'elle »n'[était] qu'un avec le roi«⁵³. Mais dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, ce n'était plus le cas. La nation et l'État étaient en pleine voie d'émancipation vis-à-vis de personnes et figures royales. Citons en témoin nostalgique l'abbé de Véri, l'un des mémorialistes du règne de Louis XVI, »éminence grise« du ministre Maurepas:

Les expressions triviales dans ma jeunesse: Servir le Roi, servir la patrie [...], végéter dans son village n'ont plus dans la bouche des Français les impressions [...] qu'elles portaient anciennement. A peine ose-t-on dire: Servir le Roi, on y a substitué le mot: Servir l'État. Ce dernier mot a été, du temps de Louis XIV, un blasphème. [...] Servir la Nation. Il n'y a point de nation en France [...], il n'y a qu'un Roi. Aujourd'hui, personne presque n'oserait dire dans les cercles de Paris: je sers le Roi. [...] Je sers l'État [...], voilà l'expression la plus usitée. La différence des expressions dénote [...] la différence des sentiments⁵⁴.

50 GAEHTGENS, Du Parnasse au Panthéon, p. 139, 156–161; Mathieu MARRAUD, De la Ville à l'État. La bourgeoisie parisienne, XVII^e–XVIII^e siècle, Paris 2009, p. 494–497, 506.

51 BELL, The Cult of the Nation (voir n. 40), p. 125. Pour Henri IV voir Christian BIET, Henri IV. La vie, la légende, Paris 2000, p. 255–281; Danièle THOMAS, Henri IV. Images d'un roi entre réalité et mythe, [Bizanos] 1996.

52 FARGE, Dire et mal dire (voir n. 32), p. 239–240.

53 Cité d'après André ZYSBERG, La monarchie des Lumières, 1715–1786, Paris 2002, p. 302–303. Voir aussi DZIEMBOWSKI, Patriotisme (voir n. 48), p. 338, 364.

54 Joseph-Alphonse DE VÉRI, Journal de l'abbé de Véri. Publié avec une préface et des notes par le baron Jehan de Witte, t. I-II, Paris 1928–1930, t. II, p. 194–195.

Le langage politique avait donc changé: ce n'était plus un discours de service personnel et ce n'était plus le seul »regard du roi« que l'on cherchait et dont on espérait grâces et récompenses. On était en train de s'acheminer, dans les termes de Marcel Gauchet, »des deux corps du roi au pouvoir sans corps«⁵⁵. Et l'honneur, selon Jay Smith, était désormais »nationalisé«⁵⁶. Rien ne disait, à long terme, que le roi dans ce contexte devait avoir encore sa place.

V

Ce défi ne fut pas exclusivement français. Les autres monarchies européennes devaient également s'adapter à des demandes et à des conditions nouvelles. Avant de conclure, nous allons donc évoquer brièvement comment évoluaient les monarchies étrangères – du moins trois d'entre elles en choisissant les exemples des cours de Berlin, de Londres et de Vienne.

Le contre-exemple flagrant de la monarchie française est certainement celui de la Prusse. Une couronne récente, protestante, pratiquement sans fondement sacré, marquée par son association étroite avec l'armée. À sa tête, pendant toute la seconde moitié du XVIII^e siècle, un monarque, Frédéric II, dont même les adversaires reconnaissent que, en roi-connétable, il fut un »grand homme«. Cette concurrence, évidemment, ne pouvait que nuire aux monarques moins distingués dans le métier des armes. Le fait que le grand homme fut aussi un »ogre«, prêt à dévorer (ou à sacrifier) des dizaines, voire des centaines, de milliers d'hommes ne passait pas sous silence, mais il fut contrebalancé, à tort ou à raison, par l'idée que tout cela se faisait non seulement pour la gloire du roi mais pour le bien de l'État, au service de la patrie. C'était le point central de la mise en scène royale, exploité avec habileté. Et même si, du point de vue français, la patrie n'était pas la bonne, le public lui en savait gré⁵⁷! Quant à ses successeurs, les contemporains étaient bien conscients que la grandeur leur faisait défaut. Parmi eux, Frédéric Guillaume III cependant était fort de son image non seulement de bon père de famille, mais aussi de bon serviteur de l'État⁵⁸.

55 Marcel GAUCHET, *Des deux corps du roi au pouvoir sans corps*. Christianisme et politique, dans: *Le débat* 14 (1981), p. 133–157. Voir Jay M. SMITH, *The Culture of Merit. Nobility, Royal Service, and the Making of Absolute Monarchy in France, 1600–1789*, Ann Arbor, Mich. 1996; ID., *Our Sovereign's Gaze. Kings, Nobles, and State-Formation in Seventeenth-Century France*, dans: *French Historical Studies* 18 (1993), p. 396–415; Stanis PEREZ, *Le corps du roi. Incarner l'État. De Philippe Auguste à Louis Philippe*, Paris 2018, p. 382–386.

56 Jay M. SMITH, *Nobility Reimagined. The Patriotic Nation in Eighteenth-Century France*, Ithaca, NY 2005, p. 143.

57 Stephan SKALWEIT, *Frankreich und Friedrich der Große. Der Aufstieg Preußens in der öffentlichen Meinung des »ancien régime«*, Bonn 1952, p. 100; DZIEMBOWSKI, *Patriotisme* (voir n. 48), p. 427–430; Bernd KLESMANN, *Friedrich und Frankreich. Faszination und Skepsis*, dans: *Friederisiko. Friedrich der Große. Die Ausstellung* (catalogue de l'exposition de Potsdam 2012), Munich 2012, p. 134–145. Pour la personne et le règne en entier, voir les biographies récentes de Tim BLANNING, *Frederick the Great. King of Prussia*, New York 2016; Jürgen LUH, *Der Große. Friedrich II. von Preußen*, Munich 2011. Tous les deux offrent des interprétations essentiellement individualistes du roi. Luh met en question tout sens de l'État pour souligner en sa place une égomanie sans bornes.

58 Thomas STAMM-KUHLMANN, *König in Preußens großer Zeit. Friedrich Wilhelm III., der Melancholiker auf dem Thron*, Berlin 1992.

Il faut évoquer le contre-exemple de Londres, de la monarchie britannique, qui, sous les Hanovriens, ne disposait pas d'une cour très brillante. En effet, les palais de Saint-James ou de Kensington étaient loin des splendeurs de Versailles, et le roi George III les délaissa d'ailleurs en faveur de sa résidence de campagne, Kew⁵⁹. Il quitta aussi les habits du roi de guerre traditionnel qu'avait encore endossés son prédécesseur Georges II, le dernier roi britannique à participer de façon active à des batailles et à des campagnes⁶⁰. Mais, et cela fait une différence assez nette avec Versailles, Georges III ne cessa pas de s'associer à la chose militaire – association qui faisait partie de son image de «patriot king»⁶¹. Il visitait régulièrement l'armée et surtout la marine royale, ce que Louis XV et Louis XVI ne firent chacun qu'une seule fois dans leur vie⁶², et il en portait régulièrement l'uniforme. Il ordonnait même que l'on portât à sa cour une uniforme civil (ou semi-militaire), le «Windsor uniform». Cette attitude de frugalité et de service se conjuguaient avec une vie privée plutôt modeste, qui lui valut le surnom de «farmer George». La modestie était, certes, très relative, et la vie privée du roi restait largement publique, mais elle fut mise en scène avec soin. Ni Georges III ni la monarchie britannique n'étaient au-dessus des critiques, mais, néanmoins, ils n'étaient pas non plus «out of touch», déconnectés de leurs sujets. Et la fainéantise ne leur fut pas reprochée⁶³. Même la défaite en Amérique du Nord ne fut pas de nature à ébranler sérieusement la stabilité du trône.

Le troisième exemple, Vienne, est certainement le plus proche de Versailles. Les bâtiments étaient plus modestes, les rapports entre la cour et la ville bien différents⁶⁴. Joseph II y apporta finalement une touche nouvelle, plus austère et surtout plus militaire. Mais ce n'est pas seulement pour cela que Vienne reste un contre-exemple. De 1740 à 1780, la figure centrale de la cour et de la monarchie était une femme, l'impératrice-reine Marie-Thérèse. Et elle se fit mettre en scène en tant que femme et en tant que mère de famille. Elle est aussi connue pour avoir établi et maintenue des relations bien étroites avec l'armée. Philip Mansel lui attribue l'étiquette de «monarque militaire»⁶⁵. Ce n'est pas un hasard si le *Militär-Maria-Theresien-Orden*, fondé en 1757,

59 John BREWER, *The Pleasures of the Imagination. English Culture in the Eighteenth Century*, New York 1997, p. 5, 25.

60 Hannah SMITH, *Georgian Monarchy. Politics and Culture, 1714–1760*, Cambridge 2006, 26–27, 106–108, 182–185.

61 BLANNING, *Culture of Power* (voir n. 37), p. 322; David Armitage, *A Patriot for Whom? The Afterlives of Bolingbroke's Patriot King*, dans: *Journal of British Studies* 36 (1997), p. 397–418, ici p. 406 – 412.

62 Pour le voyage de Cherbourg de Louis XVI: John HARDMAN, *The Life of Louis XVI*, New Haven, Conn., Londres 2016, 224–229. Le voyage du Havre de Louis XV est documenté dans: *Relation de l'arrivée du Roi au Havre de Grâce le 19 septembre 1749 et des fêtes qui se sont données lors de cette occasion*, Paris 1753.

63 MANSEL, *Dressed to Rule* (voir n. 34), p. 18–36, 57–62; ID., *Monarchy, Uniform and the Rise of the Frac*.

64 Jeroen DUINDAM, *Vienna and Versailles. The Courts of Europe's Dynastic Rivals, 1550–1780*, Cambridge 2003. Voir aussi Andreas PEČAR, *Die Ökonomie der Ehre. Der höfische Adel am Kaiserhof Karls VI.*, Darmstadt 2003; Éric HASSLER, *La cour de Vienne 1680–1740. Service de l'empereur et stratégies spatiales des élites nobiliaires dans la monarchie des Habsbourg*, Strasbourg 2013.

65 MANSEL, *Dressed to Rule* (voir n. 34), p. 26. Voir STOLLBERG-RILINGER, *Maria Theresia* (voir n. 35), 115–144; BADINTER, *Le pouvoir au féminin* (voir n. 35) aborde aussi seulement furtivement les aspects militaires du règne de Marie-Thérèse.

devint la décoration la plus illustre de l'armée autrichienne et le resta jusqu'à la fin de la monarchie⁶⁶. Et l'appellation de monarque militaire s'applique certainement encore mieux à son fils Joseph II, qui, même s'il se brouilla avec les élites traditionalistes de ses États, dut retirer bon nombre de mesures centralisatrices et échoua complètement en tant qu'empereur-connétable, réussit à propager l'image d'un monarque actif, soucieux, au service de son pays et de son peuple⁶⁷.

Conclusion

La grandeur du monarque au XVIII^e siècle posa problème, surtout en France. D'une part, Louis XIV fit de l'ombre à ses successeurs et son héritage figea la monarchie dans le modèle curial versaillais, sacralisé par la foi, auréolé par la gloire. On peut même dire, avec un brin d'exagération, qu'il resta roi de France au-delà de sa mort, en 1715. Louis XV ne trouva jamais de stratégie convenable, cohérente, pour établir sa propre «marque», et la stratégie de Louis XVI, autour du concept de bienfaisance, ne se révéla pas payante. Elle était sensée, raisonnée, mais, mise en œuvre depuis Versailles, dans les décors et à travers le cérémonial de la monarchie curiale des ancêtres, elle aussi manquait de cohérence [voir ill. 5].

En même temps, la grandeur changea de contours. Elle devint moins héroïque, plus civile donc. A priori, cela aurait dû conforter les successeurs du Grand Roi. Mais elle devint aussi plus individuelle et plus active – il fallait des succès concrets, des acquis personnels, et éventuellement le sacrifice. Le fait d'avoir inspiré et encouragé ne fut plus jugé suffisant. Il y avait encore des grands rois, mais que le roi régnant en fit partie devint tout simplement douteux.

De plus, il y avait désormais concurrence. Louis XIV avait encore largement profité du fait que ni l'empereur Léopold I^{er} ni Guillaume III d'Orange n'avaient suscité ni entretenu de culte autour de leur personne. Louis XV devait vivre avec l'ombre non seulement de son prédécesseur, mais également avec celle que jetait son contemporain, Frédéric »le Grand« de Prusse⁶⁸.

Comment s'en sortaient les autres monarques de taille plus modeste? Ils – ou elles – se présentaient et se faisaient représenter comme des princes, princesses, actifs, pères (ou mères) du peuple, au service de la patrie. Et ils ne négligeaient pas la chose militaire, qui faisait, bien sûr, partie intégrante de la *res publica*. Si le rôle du roi était perçu au XVIII^e siècle d'une façon moins héroïque, l'élément guerrier gardait néanmoins une importance certaine dans sa version militaire, comprise comme émanation par excellence du service patriotique. Et si disciplinée que fût la chose militaire sous l'Ancien Régime, elle comportait toujours une notion de virilité. Quant aux femmes régnantes, comme l'impératrice-reine Marie-Thérèse, paradoxalement elles disposaient peut-être même d'un avantage: on leur savait gré d'une association symbo-

66 Georg LUDWIGSTORFF, Der Militär-Maria-Theresien-Orden, dans: Christian STEEB, Johann STOLZER (dir.), Österreichs Orden vom Mittelalter bis zur Gegenwart, Graz 1996, p. 90–113.

67 Derek BEALES, Joseph II, t. I–II, Cambridge 2008–2009, t. II, p. 681–682; François FETJÖ, Joseph II. Un Habsbourg révolutionnaire [1982], nouv. éd., Paris 2004, p. 275–279, 474–477.

68 Martin WREDE, Monarchie héroïque? Héritage chevaleresque et vocation militaire de la fonction royale en Europe, XVI^e–XIX^e siècles, dans: HES 34 (2015), p. 86–103. Voir aussi HOURS, Louis XV et sa cour (voir n. 39), p. 130–133.

lique avec l'armée, mais on ne leur demandait jamais de véritables preuves de compétence voire d'engagement personnel sur un champ de bataille. De toute façon, ces monarques savaient éviter le châtement suprême de l'opinion publique, à savoir le reproche de la fainéantise.

En France, cette stratégie ne fonctionna pas et ne fut même pas essayée. Pour Philip Mansel, cela est dû au mépris du roi et de la cour pour l'uniforme⁶⁹. D'autres monarques, selon lui, se servirent de l'uniforme pour stabiliser leur trône – par son usage –, Louis XVI s'en servit pour ébranler le sien – par son refus. Nous avons cité plus haut le chevalier d'Arcq vis-à-vis de Louis XV; un autre témoin de choix fut le prince de Ligne, qui accompagna Joseph II lors de sa visite incognito à Versailles en 1777. Dans ses »Mémoires et mélanges historiques« se trouve un paragraphe qui demande que le roi de France devienne un »roi militaire, pour ne pas être obligé de devenir un roi soldat: que lui, ses frères et ses cousins ne rougissent pas d'en porter l'habit plusieurs fois dans l'année«⁷⁰. On peut, en effet, constater que, au XVIII^e siècle, Versailles était tombé dans le piège de l'anachronisme. Du moins, Louis XVI admit-il de porter de manière plus ostentatoire l'ordre de Saint-Louis⁷¹, mais l'uniforme à la cour n'était pas admis et le roi ne le portait que très rarement – un fait, signe véritablement significatif, qui traduisait l'affaiblissement du lien entre le monarque et son armée. Par rapport à Potsdam, Pétersbourg, Londres, ou même Vienne, c'était une exception française. L'argument mérite considération. On peut en effet constater que le port de l'uniforme fut la façon la plus indiquée pour propager l'image d'un monarque au service de son peuple. Et il se conjugait parfaitement avec le geste de la modestie. Joseph II d'Autriche en est le meilleur exemple. Il nous montre, d'ailleurs, qu'il ne fallait pas être un dieu des batailles pour figurer avec succès en tenue militaire, accueillir applaudissements et reconnaissance⁷². Mais le refus de l'uniforme, bien sûr, n'est pas une explication suffisante de la chute spectaculaire du roi de France dans l'estime publique. Il faut en chercher d'autres. D'ailleurs, la représentation de Louis XVI connut in extremis une dose de rééquilibrage héroïque... [voir ill. 6].

D'abord, il faut se rendre compte du fait que l'incohérence de la représentation monarchique fut le résultat non seulement de stratégies, mais aussi d'attentes contradictoires: conjonctures et intérêts au sein des élites du royaume – hétéroclites et, elles aussi, en quête de leur rôle⁷³ – demandaient un roi patriote, pacifique et héroïque,

69 MANSSEL, *Dressed to Rule* (voir n. 34), p. 73; ID., *Rise of the Frac* (voir n. 34), p. 130–131.

70 Charles-Joseph DE LIGNE, *Mémoires et mélanges historiques*, t. I–V, Paris 1827–1829, t. IV, p. 135.

71 Tom DUTHEIL, *Peindre le roi en 1789. Esquisse pour un dernier »Hommage à Louis XVI«*, dans: *Bulletin de la Société des amis du musée de la Légion d'honneur* 20, URL: <https://www.amis-musee-legiondhonneur.fr/son-bulletin/num%C3%A9ro-20/esquisse-pour-un-dernier-hommage-%C3%A0-louis-xvi/> [14/11/2019]. Voir aussi ill. 6.

72 Il faut quand même noter que pendant son règne personnel, entre 1780 et 1790, Joseph II aussi devint assez impopulaire en raison de ses diverses erreurs politiques. FETJÖ, *Joseph II* (voir n. 67), p. 453–456.

73 Michel FIGEAC, *Les noblesses en France. Du XVI^e au milieu du XIX^e siècle*, Paris 2013, p. 281–293; EL HAGE, *Le sabordage* (voir n. 28), p. 181–187, 191–194. Pour perte et quête de rôle (et d'idéal) de l'aristocratie curiale comme de la noblesse campagnarde, voir Martin WREDE, *De la haute noblesse à la semi-noblesse. Formes d'existence nobiliaires en Europe au XVIII^e siècle*, dans: ID.,

sacral et éclairé, un roi père du peuple et maître du monde. La synthèse fut-elle jamais possible après 1715?

Il est pourtant vrai que «faire le roi» depuis Versailles, cour rajeunie et de nouveau splendide, ne rimait pas très bien avec simplicité, voire avec modestie. Et concurrencer d'une part le Grand Roi Louis XIV, d'autre part le bon roi Henri IV devait également créer des problèmes: a priori, la bonne renommée des ancêtres était susceptible de contribuer au prestige du trône et de soutenir la monarchie. Mais la mémoire des prédécesseurs pouvait aussi servir de bélier pour attaquer le gouvernement en place et le souverain. Louis XV et Louis XVI ne devaient pas seulement supporter la concurrence de Frédéric II. Ils se trouvaient aussi confrontés à Louis XIV et à Henri IV, grands rois et grands hommes. On peut même interpréter l'interférence de ces mémoires individuelles comme un élément nouveau et imprévu à côté des «deux corps du roi»: non seulement la personne physique de Louis XV eut du mal à incarner la personne politique du roi de France, mais elle devait aussi lutter avec l'ombre bien vive des ancêtres. Peut-on prétendre qu'une telle mémoire individuelle – hors de France, on pourrait penser à Frédéric II de Prusse – occupait la place même d'un troisième corps⁷⁴?

D'autres raisons se trouvent d'une part dans le discours patriotique auquel le roi ne savait pas s'associer d'une façon convaincante. Un roi qui, pour des raisons protocolaires, ne fut pas en mesure de se rendre à Brest pour visiter la «Royale» pendant toute la guerre d'Indépendance américaine était difficilement capable de mettre la victoire de la France au profit de la monarchie⁷⁵. Cette guerre en Amérique du Nord, de fait, était «hors de portée» pour le roi, qui ne put s'y associer que de manière indirecte, comme le rappelle à juste titre Michèle Fogel; Brest et la Royale ne l'étaient pas. D'autre part, et c'est là un autre sujet à part entière, on remarque, au XVIII^e siècle, une représentation qui change mais encore et surtout une institutionnalisation qui progresse. Dans ce processus, le «roi-machine»⁷⁶ du spectacle curial, était coincé et presque évincé par la machine de l'État à laquelle, là encore, il ne savait pas suffisamment s'associer. Tout cela contribuait à la crise de l'Ancien Régime: le roi de France ne pouvait plus «donner corps» ni à l'État ni à la nation, et il ne trouvait plus moyen de les représenter ni de s'y associer de manière convenable et cohérente. Le déficit dans la représentation monarchique n'était peut-être pas tellement un déficit d'hé-

Nicolas LE ROUX (dir.), *Noblesse oblige. Identités et engagements aristocratiques à l'époque moderne*, Rennes 2017, p. 47–70.

74 PEREZ, *Le corps du roi* (voir n. 55), p. 385; Eckhard HELLMUTH, *Die ›Wiedergeburt‹ Friedrichs des Großen und der ›Tod fürs Vaterland‹. Zum patriotischen Selbstverständnis in Preußen in der zweiten Hälfte des 18. Jahrhunderts*, dans: ID., Reinhard STAUBER (dir.), *Nationalismus vor dem Nationalismus?*, Hamburg 1998, p. 23–54. L'interprétation de la mémoire individuelle d'un monarque comme «troisième corps» se trouve dans Martin WREDE, *Königsmord – Tyrannentod. Wie man sich der drei Körper des Königs entledigt oder es zumindest versucht*, dans: *Historisches Jahrbuch* 133 (2013), p. 225–254. Le premier exemple est la vie posthume de Charles I^{er} d'Angleterre.

75 Pour l'abandon du projet de voyage de Louis XVI à Brest en 1778, voir Emmanuel de Croÿ, *Journal inédit du duc de Croÿ (1718–1784)*, t. I–IV, éd. Emmanuel-Henri DE GROUCHY, Paul COTTIN, Paris 1906–21, t. IV, p. 101–102. Cf. M. Fogel, *Roi de France* (voir n. 6), p. 450.

76 Jean-Marie APOSTOLIDÈS, *Le roi-machine. Spectacle et politique au temps de Louis XIV*, Paris 1981.

roïsme, au sens étroit du terme, mais sûrement un déficit dans l'art d'assumer et d'incarner un esprit de service qui intégrât aussi le militaire – et avec lui, le viril. Paradoxalement, au premier abord, c'est donc l'institutionnalisation qui rappelle que l'art de régner et de gouverner continuait – et continue encore – d'être un art performatif. On ne cessa pas, alors, de régner par performance⁷⁷.

77 Voir p. ex. Johannes PAULMANN, ›Napoleon hat sich im Grabe herumdrehen müssen...‹. Vergangenheit und Geschlechterkonstruktion in der performativen Politik der monarchischen Nationalstaaten, dans: Jürgen MARTSCHUKAT, Steffen PATZOLD (dir.), *Geschichtswissenschaft und ›Performative Turn‹. Ritual, Inszenierung und Performanz vom Mittelalter bis zur Neuzeit*, Cologne et al 2003, p. 185–206.